

OTTAWA **Rapport**

Le Québec, société distincte de la police canadienne

Le Journal a demandé l'avis du président de la Fraternité des policiers et policières de la Ville de Montréal, Yves Francoeur, du président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, Pierre Veilleux, et de l'ancien chef de la police de Laval et ex-président de l'Association des directeurs de police du Québec, Jean-Pierre Gariépy.

Les salaires des policiers sont-ils trop élevés ?

M. Veilleux: Au Québec, on est en dessous de la moyenne canadienne. Il y a du rattrapage à faire. Une police mal payée ne travaille pas selon des standards élevés, et elle est plus vulnérable à la corruption.
M. Gariépy: Ce n'est pas un problème au Québec. Mais dans l'ouest du pays et à Toronto, je trouve ça effrayant. Ça crée un effet ascenseur pour les autres qui se comparent à eux. Il va falloir que le gouvernement s'en mêle et freine les salaires.

Êtes-vous d'accord avec le rapport ?

M. Francoeur: Ce qui coûte un bras, c'est le désengagement de nos gouvernements. Par exemple, à Montréal, on répond maintenant à 140 appels par jour pour des problèmes de santé mentale, d'itinérance ou de toxicomanie. Ce sont des interventions souvent risquées. C'est un problème de santé publique qui en est devenu un de sécurité publique.

La police devrait-elle générer des revenus ?

M. Gariépy: Je ne suis pas favorable à cela. La police ne doit pas être mercantile. De plus, les commandes et ententes commerciales, ça peut devenir très dangereux et ton impartialité peut en souffrir. Y en a qui se font taper sur les doigts au Québec avec ça.

Les policiers perdent-ils trop de temps à la cour ?

M. Francoeur: Ça représente des frais astronomiques. C'est l'un des rares constats communs à travers le pays. On se présente, mais c'est rare qu'on doive témoigner. Aussi, la loi de la preuve est rendue tellement compliquée. Préparer un dossier de violence conjugale pour la cour nous prend 750 % plus de temps qu'il y a 30 ans. C'est très lourd.

Y a-t-il une solution qui n'est pas dans le rapport ?

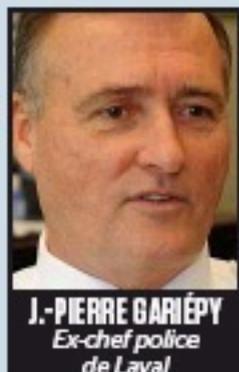
M. Veilleux: Nous, on préconise de terminer l'exercice entrepris en 2002 d'intégrer des services de police municipaux à la SQ. On pense que la SQ devrait couvrir les villes de 100 000 habitants et moins. C'est une question de coûts et d'efficacité. Reste à voir si notre gouvernement est prêt à le faire. On pense qu'une dizaine de corps policiers suffiraient au Québec.



YVES FRANCOEUR
Président FPPVM



PIERRE VEILLEUX
Président APPQ



J.-PIERRE GARIÉPY
Ex-chef police de Laval

Salaires moyens dans chaque province en 2013*

■ Alberta	89 474 \$
■ Colombie-Britannique	85 420 \$
■ Ontario	85 233 \$
■ Manitoba	84 292 \$
■ Saskatchewan	83 912 \$
■ Nouvelle-Écosse	81 148 \$
■ Terre-Neuve	78 081 \$
■ Québec	76 947 \$
■ Île-du-Prince-Édouard	73 443 \$
■ Nouveau-Brunswick	73 422 \$

Salaires annuels dans les 9 plus importants corps de police au pays en 2013*

■ Police d'Edmonton	91 245 \$
■ Police de Toronto	88 000 \$
■ Police de Vancouver	86 004 \$
■ Police de Halifax	85 777 \$
■ Police de Winnipeg	85 155 \$
■ Police provinciale de l'Ontario	83 483 \$
■ Gendarmerie royale du Canada	80 498 \$
■ Police de Montréal	75 539 \$
■ Sûreté du Québec	68 261 \$

* Policiers de premier grade



LA POLICE EN CHIFFRES

de 2,69 % à 5,84 %

En Alberta, hausse salariale annuelle des policiers de 2,69 % à 5,84 % entre 2004 et 2013

de 2,13 % à 2,65 %

Au Québec, hausse salariale annuelle de 2,13 % à 2,65 % entre 2004 et 2013

34 000 \$

De 2000 à 2013, le salaire annuel d'un agent de premier grade à Edmonton et à Halifax a bondi de plus de 34 000 \$, tandis que celui du même policier à Montréal a augmenté de 17 000 \$

1522 \$

En 2000, il y avait une différence de 1522 \$ entre les salaires annuels d'un agent de premier grade à la Sûreté du Québec et un à la GRC. En 2013, l'écart s'était creusé de 12 237 \$

12,9 G\$

En 2011, les Canadiens ont dépensé 12,9 milliards \$ pour leurs services policiers, comparativement à 3,5 G\$ en 1985

69 438 policiers au Canada, en 2011

17 G\$ D'ici 2015, on prévoit que ces dépenses atteindront 17 milliards de dollars

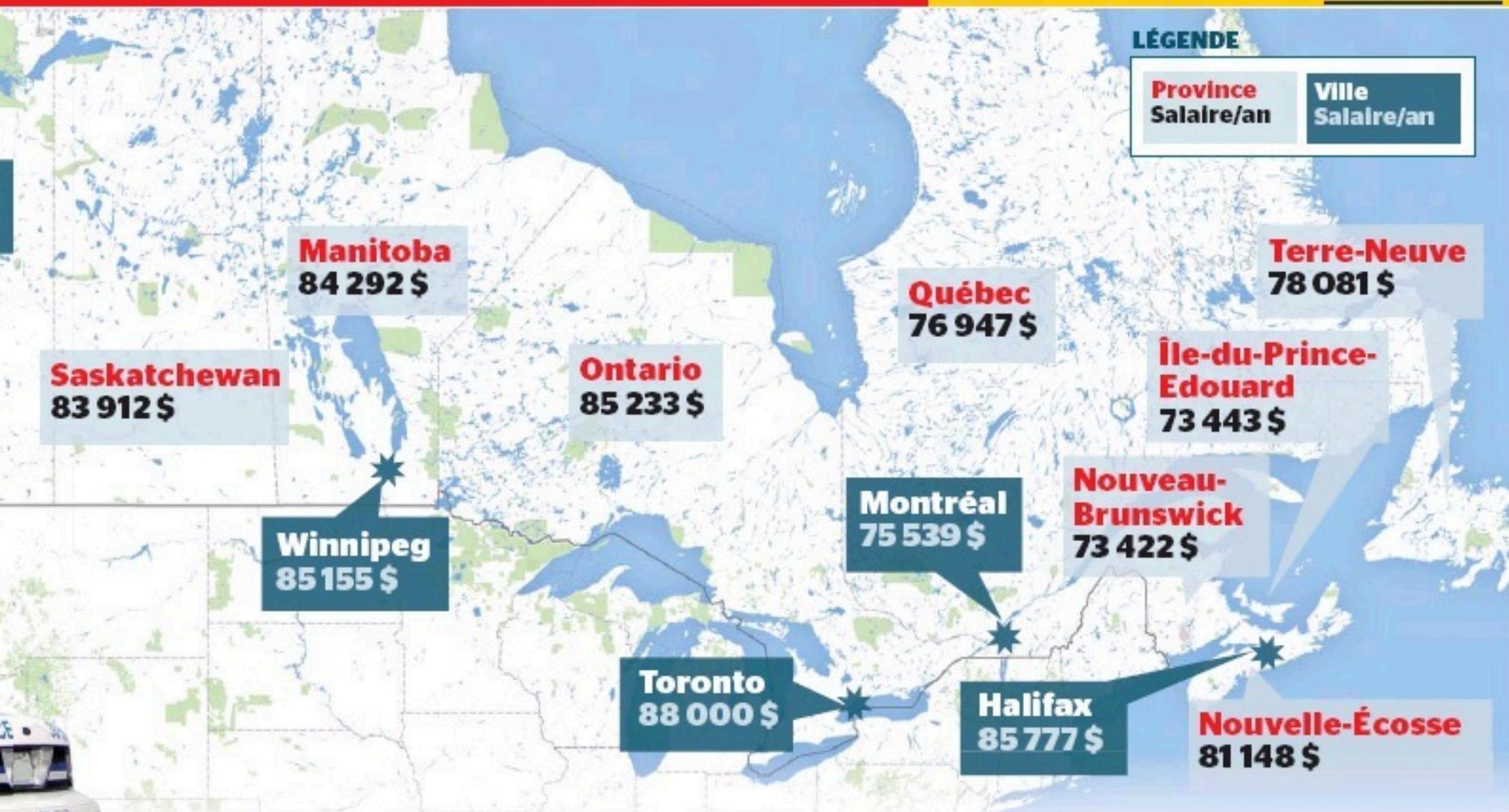
375 \$ Chaque Canadien a payé 375 \$ pour financer la police, en 2011

199 Le Canada comptait 199 policiers par tranche de 100 000 habitants, en 2012, en hausse de 7 % par rapport à 2002

La Grande-Bretagne (244), les États-Unis (238) et l'Australie (222) ont des taux de policiers par 100 000 habitants plus élevés que le Canada, mais ces taux sont en baisse depuis 10 ans



Eric Thibault sera au Journal du midi pour en discuter avec Sophie Durocher jdem.com/radio



La police coûte trop cher et une réforme s'impose, selon un comité parlementaire

Étranglé par une explosion des salaires et des responsabilités de plus en plus lourdes, le modèle policier actuel «n'est plus durable» au Canada.

Eric Thibault
@EThibaultJDM



C'est la conclusion du Comité permanent de la sécurité publique et nationale, formé de députés fédéraux à Ottawa, après une vaste consultation des forces de l'ordre au pays.

Il faudra faire de la police autrement et à moindre coût, «pendant l'actuelle période d'austérité» et à l'avenir, prévient-il dans le rapport *Aspects économiques liés aux services de police*, déposé à la Chambre des communes en mai.

Ce virage vise à éviter des mises à pied massives ou des coupes budgétaires de 20% à 40%, comme l'ont fait plusieurs villes et États américains ou des pays tel que la Grande-Bretagne.

FLAMBÉE SALARIALE TOLÉRÉE

Le comité n'avance toutefois rien pour freiner la flambée salariale des policiers, «en grande partie» responsable de la

hausse des coûts en sécurité publique.

«La rémunération a progressé de 40% depuis dix ans», quatre fois plus que le salaire moyen des Canadiens et «nettement plus vite que l'inflation», constate-t-il.

Les régimes de retraite, les avantages sociaux et les heures supplémentaires ont aussi été «des facteurs majeurs», ajoutent les élus. La masse salariale accapare «souvent de 80 à 90%» des budgets des corps de police.

Mais le travail est «difficile». Pour attirer et garder des policiers compétents, «il faut leur proposer un salaire suffisant», selon le comité.

PLUS DE PRIVÉ...

Parmi les solutions, le comité parle de revenir aux «responsabilités de base». Des tâches — non identifiées — pourraient être confiées à «d'autres organisations gouvernementales».

Le recours aux agences de sécurité privées ou à des employés civils est aussi encouragé pour des tâches secondaires. «Les fonctions de la police n'exigent pas toutes un agent portant un insigne et une arme.»

Il faut également trouver «des façons de générer des revenus», comme l'imposition de tarifs pour certains services (telle la vérification d'antécédents judiciaires) ou des déplacements inutiles de patrouilleurs (fausses alarmes).

MOINS D'HEURES À LA COUR

Aussi, les heures gaspillées au palais de justice à attendre pour rien parce que la cause sera remise ou réglée, sans que les policiers n'aient témoigné, sont source de «frustration».

Environ 80% des agents assignés au tribunal ne témoigneraient «jamais». Leur employeur doit néanmoins les payer, souvent en heures supplémen-

taires. Le système de justice doit y voir.

De même, «le comité craint que la hausse du nombre d'appels relatifs à des cas de troubles mentaux ait de graves répercussions sur la disponibilité des ressources policières et que le temps consacré à ces incidents éloigne ces ressources de leurs fonctions principales.»

Les ministères et organismes dans le domaine de la santé sont appelés à contribuer davantage à ces interventions pour «que la police ne soit plus le premier et unique répondant».

LE QUÉBEC EN AVANCE

Appelé à commenter ce rapport, Jean-Pierre Gariépy, ex-chef de la police de Laval, a dit au *Journal* que le Québec est déjà en avance sur les autres au chapitre des solutions proposées par Ottawa.

«Notre modèle de police est de loin supérieur autres autres provinces. On a montré l'exemple. Mais il ne faut pas se cacher la tête dans le sable. Il y a encore des choses à faire pour nous améliorer», a soutenu l'ex-président de l'Association des directeurs de police du Québec.

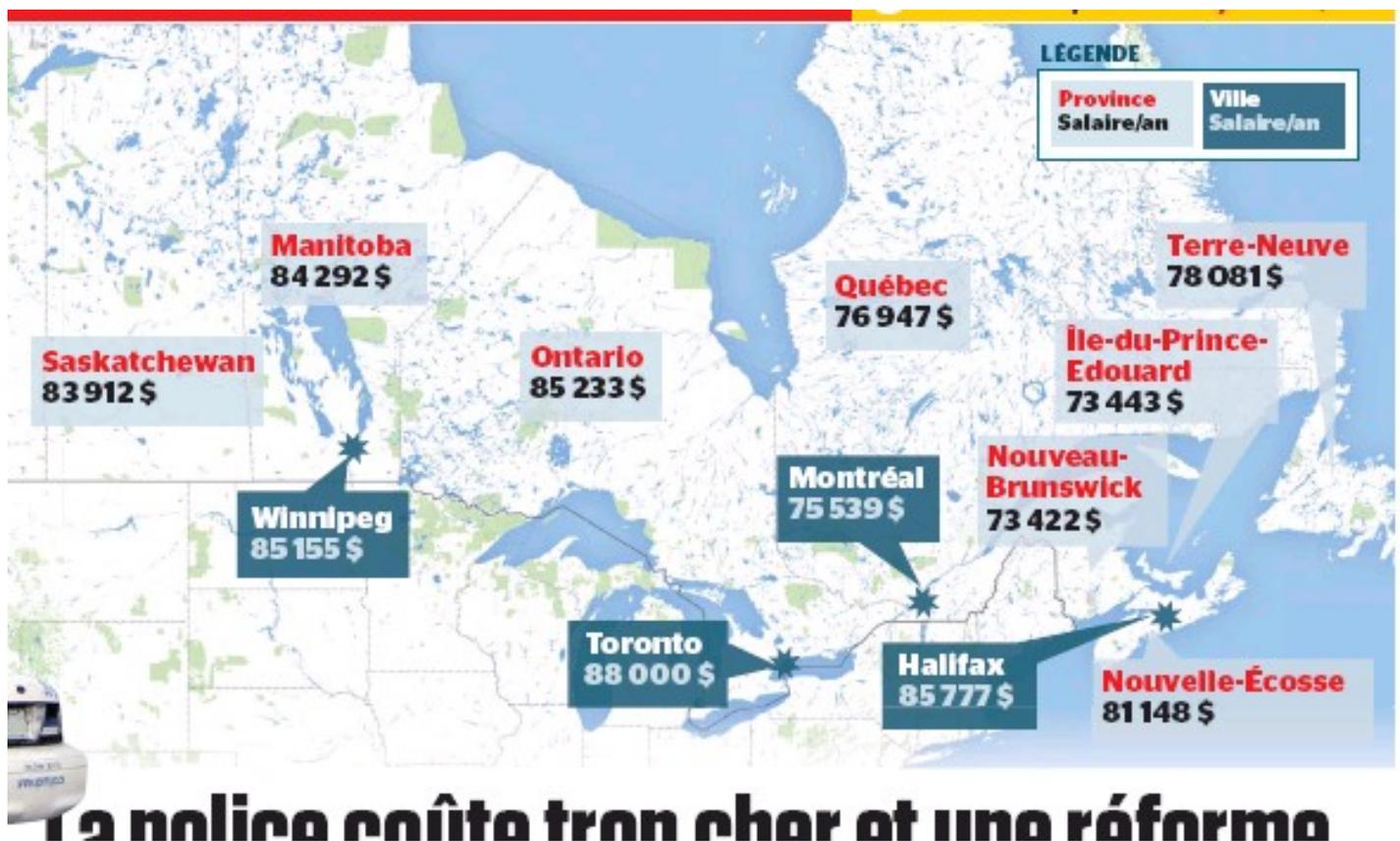
Le rapport mentionne qu'au Québec, le salaire moyen d'un policier est parmi les plus bas au pays et augmente moins vite qu'ailleurs.

La police coûte trop cher et une réforme s'impose, selon un comité parlementaire

Étranglé par une explosion des salaires et des responsabilités de plus en plus lourdes, le modèle policier actuel « n'est plus durable » au Canada.

« AU QUÉBEC, ON FAIT L'ENVIE DES AUTRES PROVINCES SUR NOTRE MODÈLE DE POLICE, NOTRE GESTION ET NOS CONVENTIONS COLLECTIVES. ELLES EN BAVENT DE NOUS VOIR. »
– L'ex-chef de police Jean-Pierre Gariépy

C'est la conclusion du Comité permanent de la sécurité publique et nationale, formé de députés fédéraux à Ottawa, après une vaste consultation des forces de l'ordre au pays.



Il faudra faire de la police autrement et à moindre coût, « pendant l'actuelle période d'austérité » et à l'avenir, prévient-il dans le rapport Aspects économiques liés aux services de police, déposé à la Chambre des communes en mai.

Ce virage vise à éviter des mises à pied massives ou des coupes budgétaires de 20 % à 40 %, comme l'ont fait plusieurs villes et États américains ou des pays tel que la Grande-Bretagne.

FLAMBÉE SALARIALE TOLÉRÉE

Le comité n'avance toutefois rien pour freiner la flambée salariale des policiers, « en grande partie » responsable de la hausse des coûts en sécurité publique.

«La rémunération a progressé de 40 % depuis dix ans», quatre fois plus que le salaire moyen des Canadiens et «nettement plus vite que l'inflation», constate-t-il.

Les régimes de retraite, les avantages sociaux et les heures supplémentaires ont aussi été « des facteurs majeurs », ajoutent les élus. La masse salariale accapare « souvent de 80 à 90 % » des budgets des corps de police.

Mais le travail est «difficile». Pour attirer et garder des policiers compétents, « il faut leur proposer un salaire suffisant», selon le comité.

PLUS DE PRIVÉ...

Parmi les solutions, le comité parle de revenir aux « responsabilités de base ». Des tâches — non identifiées — pourraient être confiées à «d'autres organisations gouvernementales».

Le recours aux agences de sécurité privées ou à des employés civils est aussi encouragé pour des tâches secondaires. «Les fonctions de la police n'exigent pas toutes un agent portant un insigne et une arme.»

Il faut également trouver « des façons de générer des revenus», comme l'imposition de tarifs pour certains services (telle la vérification d'antécédents judiciaires) ou des déplacements inutiles de patrouilleurs (fausses alarmes).

MOINS D'HEURES À LA COUR

Aussi, les heures gaspillées au palais de justice à attendre pour rien parce que la cause sera remise ou réglée, sans que les policiers n'aient témoigné, sont source de «frustration».

Environ 80 % des agents assignés au tribunal ne témoigneraient « jamais ». Leur employeur doit néanmoins les payer, souvent en heures supplémentaires. Le système de justice doit y voir.

De même, « le comité craint que la hausse du nombre d'appels relatifs à des cas de troubles mentaux ait de graves répercussions sur la disponibilité des ressources policières et que le temps consacré à ces incidents éloigne ces ressources de leurs fonctions principales.»

Les ministères et organismes dans le domaine de la santé sont appelés à contribuer davantage à ces interventions pour «que la police ne soit plus le premier et unique répondant».

LE QUÉBEC EN AVANCE

Appelé à commenter ce rapport, Jean-Pierre Gariépy, ex- chef de la police de Laval, a dit au Journal que le Québec est déjà en avance sur les autres au chapitre des solutions proposées par Ottawa.



«Notre modèle de police est de loin supérieur autres provinces. On a montré l'exemple. Mais il ne faut pas se cacher la tête dans le sable. Il y a encore des choses à faire pour nous améliorer», a soutenu l'ex-président de l'Association des directeurs de police du Québec.